

Date : 18/10/13

Convention annuelle CGPC : L'Épargnant face à la retraite

« La réforme des retraites : que va-t-elle changer et est-elle à la hauteur des enjeux ? », thème de la 16ème convention annuelle a réuni plus de 120 participants le 10 octobre dernier.

L'intervention de Patrick Roy, consultant Expert, Secrétaire du bureau de l'Institut de la protection Sociale, a été accueilli sur : « Le Rapport Moreau, les pistes d'une réforme majeure ou un énième replâtrage ? »

Se sont succédés 4 ateliers pour accompagner les CGP dans leur démarche auprès de leurs clients :

- Complément de ressources garanti pour votre retraite, présenté par Allianz.
- Comment conjuguer préparation de sa retraite et avantage fiscal, présenté par AG2R-La Mondiale.
- Les atouts de la retraite Madelin ; caractéristiques et calcul de la rente viagère, présenté par Cardif.
- Quelle stratégie de revenus complémentaires pour nos clients demain, présenté par Axalife Invest.

Gérard Ménéroud, Vice-président de l'ARRCO a clôturé cette convention sur le thème : Réforme du système de retraites, approche collective ou individuelle ?

*CGPC association à but non lucratif dont la mission principale est de promouvoir, organiser et gérer la certification des CGP quelles que soient les entités à partir desquelles ils exercent leur activité (établissements bancaires, sociétés d'assurance, de gestion de portefeuilles, de cabinets indépendants ou des professions libérales du chiffre et du droit).

Les 1560 adhérents de CGPC

- salariés de sociétés d'assurances : 63%
- exercice libéral : 32%
- salariés de banques : 3,5%
- Experts comptables, notaires, avocats ... : 1,5%

Évaluation du site

Ce site s'adresse aux décideurs. Il leur propose des articles concernant l'actualité des affaires au sens large.

Cible
Professionnelle

Dynamisme* : 24

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

Esteval

www.cgpc.fr